

sur les bords de la rivière St Anne. Elle y a fait des travaux considérables. barrage de la rivière, grand pont à voie ferrée pour le transport de ses produits au chemin de fer sur la rive opposée. Le moulin et les bureaux sont pittoresquement situés près du pouvoir hydraulique formé en cet endroit par la rivière qui tombe en cascades écumantes entre les rochers. Les billots d'épinette, découpés en tronçons, sont pelés à la machine, et livrés aux cinq puissantes machines à broyer qui les réduisent en pâte; des canaux portent cette pulpe fluide aux malaxeurs de l'étage supérieur qui la livrent aux rouleaux d'où elle sort en larges feuilles blanches que l'ouvrier plie, empile sur les charriots, pèse et emballe. la pulpe est alors prête pour l'expédition à Windsor Mills, où la Canada Paper Co à ses moulins. Cette intéressante installation est sous les charges de M. Frank Brown.

La fromagerie Taché, située dans le village, est très achalandée. Elle a payé l'an dernier jusqu'à \$1.08 par 100 lbs de lait, et elle achète une moyenne de 14,000 lbs par jour.

CONSTRUCTION

D'une année à l'autre, le village s'agrandit et s'embellit. On nous signale une élégante résidence en voie de construction pour M. Duplain; une autre pour M. Morand.

M. Nap. Piché, l'un des gros marchands de l'endroit, est en train de faire terminer le bloc considérable en briques qu'il a fait bâtir pour son habitation et son commerce sur la rue principale. L'immeuble a trois étages, 40 pieds de front et s'étend en arrière sur une profondeur de 125 pieds. Il est tout à fait moderne, chauffé à l'eau chaude, et richement monté. Le commerce de M. Piché est considérable et embrasse tous les genres de marchandises demandées par la clientèle locale; il fallait pour cela une installation considérable. M. Piché, depuis qu'il a vendu sa grande scierie de St-Raymond à M. Atkinson, n'en continue pas moins le commerce de bois; il en fait scier tous les ans des quantités considérables chez M. Atkinson.

Son voisin M. P. T. Martel est aussi installé princièrement. Il a bâti un élégant immeuble en brique, mesurant 26' x 60', dont l'aile intérieure est à toit plat surmonté d'une marquise. M. Martel a aussi un chauffage à l'eau chaude.

Le couvent des Sœurs de la Charité, vaste bloc de 90 pieds de façade en briques, a été terminé récemment et sera ouvert après la vacance.

UNE FUTURE VILLE

St-Raymond a son réseau téléphonique

spécial, reliant les principaux bureaux d'affaires, au nombre de sept. Le poste Central est à la Pharmacie P. T. Martel. Une compagnie, récemment formée par des citoyens entreprenants, a bâti une ligne téléphonique jusqu'à Cap Sante dans le but de relier St-Raymond aux principaux centres environnants. Ce nouveau réseau sera prochainement en opération.

Il ne manque plus qu'une chose à St-Raymond, c'est de changer son régime municipal, qui est encore celui de municipalité rurale. En réalité, c'est déjà une petite ville. On y compte sept rues assez régulièrement tracées: rue du Pont, rue de la Tannerie ou Savary (du nom du premier propriétaire des emplacements), rue de la Station, et enfin, *last but not least*, rue Gribouille (ainsi dénommée pour commémorer les homériques procès de deux chicaniers voisins).

Les charges publiques—à peine 20 à 25c. par \$100 pour taxes municipales, \$4 par habitation pour l'eau de l'aqueduc Perreault—une entreprise privée qui fournit au village une excellente eau toujours froide et pure,—sont si peu élevées que la population de St-Raymond, avec l'esprit de progrès qui la distingue, ne tardera pas à améliorer son régime municipal.

C'est le chemin de fer du lac St-Jean qui a fait la prospérité de St-Raymond. Depuis l'ouverture de cette voie ferrée, l'endroit n'a fait que progresser. L'un de ses principaux citoyens, M. Ferdinand Savary, dès 1871, écrivait dans les journaux de Québec que le véritable tracé du chemin de fer du Nord, alors à l'état de projet, devait être par St-Raymond et St-Aiban, justement le tracé à peu de chose près qui a été choisi plus tard pour le chemin de fer des Basses-Laurentides. L'événement lui a donné raison; car à la vue des grandes choses accomplies dans cette région depuis qu'il y a des chemins de fer, on ne peut s'empêcher de dire que le progrès a été bien retardé par la faute de ceux qui étaient alors à la tête des affaires. Mais aujourd'hui on est en train de réparer les erreurs du passé, et il faut voir l'activité qui règne dans ces régions relativement reculées pour comprendre l'importance des nouveaux projets à flot, de celui du Grand Nord et Parry Sound par exemple. Avec ce nouveau débouché, le village de St-Raymond deviendrait vite une ville importante, et il se créerait bien d'autres centres de ce genre, au bénéfice de Québec. Multipliez les voies de communication au prix de tous les sacrifices possibles, et vous en serez récompensés à cent pour cent: voilà ce que nous ne cesserons de prêcher à nos concitoyens.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA

D'APRÈS LE "TIMES" DE LONDRES

Le Times de Londres a publié, à l'occasion des dernières élections, un article que nous trouvons rempli de si bonnes leçons que nous croyons devoir le traduire.

Tous le liront avec profit. Voici comment s'exprime le grand journal anglais:

"On peut voir dans le dénouement des élections canadiennes un gain signalé pour la cause du libre échange dans tout l'Empire. Non pas que M. Laurier, même avec l'assistance de Sir Richard Cartwright comme ministre des Finances, soit en position d'introduire sur le champ le régime libre échangiste au Canada. Un aussi soudain changement n'est pas demandé dans le Dominion par l'opinion locale, il ne serait pas praticable. Les besoins du revenu, comme l'ont déclaré M. Laurier et ses partisans au cours de la campagne électorale, demandent, en l'état des choses, une contribution annuelle d'environ £4,000,000 de source nouvelle, et le volume total d'importation sur lequel cette somme doit être prélevée approche £25,000,000. Sous le présent tarif, environ la moitié des importations se compose d'articles admis en franchise. Les quatre millions de livres doivent donc être pris sur la balance des importations. On peut concevoir la possibilité de réduire cette proportion nécessaire de revenu à £3,000,000 au lieu de £4,000,000 par le moyen de l'économie dans la dépense publique; mais tant qu'il faudra compter prélever entre 3 ou 4 millions de livres sur une importation de £12,000,000, il n'est guère possible de songer à l'introduction d'un système de libre échange absolu.

Il n'y a pas non plus de comparaison à faire entre la situation présente du Dominion du Canada et celle de la Grande-Bretagne avant le grand changement fiscal inauguré en 1846. Le gouvernement du Dominion est jusqu'à un certain point une sorte de création artificielle, n'ayant que certains revenus fixes à sa disposition, et ne contrôlant pas les sources générales de richesse de tout l'immense territoire qu'il administre. Les impôts directs sont de la compétence des gouvernements provinciaux, et bien que "le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation" soit compris, de par la constitution, dans la limite des pouvoirs du gouvernement fédéral, le Parlement du Dominion s'est toujours sagement efforcé d'éviter toute possibilité de conflit avec les législatures provinciales, et pour les fins fédérales les seules sources de revenus mises à contribution depuis l'établissement de la Confédération ont été les Douanes et l'Accise sur lesquels les législatures provinciales n'exercent aucun contrôle.

La remise des impôts indirects a été accompagnée, dans ce pays et dans toutes les colonies britanniques où le libre échange a été établi, par l'imposition ou l'extension de l'impôt sur le revenu. Le bill de sir Robert Peel imposant 7 deniers la livre précédée de quatre ans l'abrogation des lois cédérales, et rapportait un joli revenu de £5,000,000 à £6,000,000 par